



Licenciement d'un contractuel de la fonction publique

Vérifié le 05 mars 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Autres cas ? [Licenciement d'un fonctionnaire \(https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F514\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F514)

Le licenciement d'un agent contractuel de la fonction publique peut intervenir pour différents motifs. Selon le motif de licenciement, la procédure varie et l'agent bénéficie ou non de certaines garanties (reclassement, préavis, indemnité de licenciement,...).

Voir toutes les informations sans préciser ma situation